

Inscription à l'école

2025-2026



L'inscription à l'école concerne l'entrée des enfants en petite section de maternelle ou les enfants des familles emménageant à Lyon.

Une inscription en trois temps :

1. Préinscription administrative scolaire auprès des services de la Ville de Lyon (selon les modalités ci-dessous).
2. Inscription pédagogique auprès de la directrice ou du directeur de l'école.
3. Préinscription à la restauration scolaire et aux temps périscolaires auprès des services de la Ville de Lyon à partir du mois de mai.

Du 10 février au 21 mars

Par internet :

Formulaire en ligne sur **lyon.fr** (mes démarches) permettant de joindre les pièces justificatives.

En Mairie d'arrondissement :

Avec ou sans rendez-vous selon les Mairies, en présentant la copie des pièces justificatives. Se renseigner auprès de votre Mairie d'arrondissement.

Pièces justificatives obligatoires :

Un justificatif de l'autorité parentale (livret de famille, acte de naissance avec filiation) et le cas échéant, copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale.

Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

**Informations/inscription
via le QR CODE :**

